

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 avril 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Points 146 et 147 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies****Financement de la Force intérimaire de sécurité
des Nations Unies pour Abyei****Force intérimaire de sécurité des Nations Unies
pour Abyei : rapport sur l'exécution du budget
de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
et projet de budget pour l'exercice allant
du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014****Rapport du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires**

Crédit ouvert pour 2011/12	175 500 000 dollars
Dépenses de 2011/12	161 131 200 dollars
Solde inutilisé de 2011/12	14 368 800 dollars
Crédit ouvert pour 2012/13	257 932 000 dollars
Montant estimatif des dépenses de 2012/13 ^a	256 907 000 dollars
Montant estimatif du solde inutilisé de 2012/13 ^a	1 025 000 dollars
Projet de budget du Secrétaire général pour 2013/14	305 351 200 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2013/14	293 221 200 dollars

^a Montant estimatif au 31 janvier 2013.



I. Introduction

1. On trouvera au paragraphe 39 du présent rapport une recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutirait à réduire de 12 130 000 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/67/704 et Corr.1).

2. Au cours de son examen du financement de la FISNUA, le Comité consultatif a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements complémentaires et des éclaircissements jusqu'au 4 avril 2013, date à laquelle ont été reçues leurs dernières réponses écrites. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la FISNUA est donnée à la fin du présent rapport. On trouvera dans les rapports correspondants du Comité ses observations détaillées et recommandations concernant les conclusions du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/67/782) et les questions intéressant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/67/780).

II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

3. Dans sa résolution 66/241 A, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 175 500 000 dollars (montant net : 174 136 200 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. Les dépenses de l'exercice se sont élevées au total à 161 131 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 160 382 200 dollars), d'où un solde inutilisé d'une valeur brute de 14 368 800 dollars, soit 8,2 % des crédits ouverts.

4. On trouvera une analyse détaillée des écarts à la section IV du rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/67/599). Les principaux écarts sont les suivants : a) une sous-utilisation des crédits de 3 339 000 dollars au titre des contingents militaires, les dépenses engagées pour acheminer et déployer le matériel appartenant aux contingents et rembourser le matériel majeur appartenant aux contingents ayant été inférieures aux prévisions; cette sous-utilisation des crédits a été compensée en partie par le dépassement de crédits au titre du remboursement aux taux standard du coût des contingents, le personnel des contingents militaires ayant été déployé plus rapidement que prévu (voir A/67/599, par. 34 et 35); b) une sous-utilisation des crédits de 6 463 900 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient au fait que la FISNUA n'a pas pu procéder aussi rapidement que prévu au déploiement du personnel recruté sur le plan international, ayant eu des difficultés à obtenir les visas nécessaires, et qu'elle a fait appel à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) entre juillet et décembre 2011 (voir A/67/599, par. 37; voir également par. 5 ci-dessous).

5. Au paragraphe 43 de son rapport sur l'exécution du budget, le Secrétaire général a indiqué que les dépenses au titre des services de construction ont été inférieures aux prévisions parce que le budget 2011/12 prévoyait la construction de

11 camps, alors qu'aucun n'a été achevé. La progression des chantiers a été sérieusement entravée par des problèmes logistiques, aggravés par la difficulté des conditions générales, la médiocrité des infrastructures et des lignes de ravitaillement, la prolongation de la saison des pluies, le nombre limité d'entreprises locales et la rareté de la main-d'œuvre locale, de même que l'incapacité de la mission à procurer des visas aux agents recrutés sur le plan international. Le Comité consultatif a été informé que les dépenses engagées pendant l'exercice 2011/12 au titre des services de construction s'élevaient à 3 311 700 dollars, contre un montant prévu de 9 550 000, d'où un solde inutilisé de 6 238 300 dollars (soit 65,3 %) (voir aussi par. 12 et 39 ci-dessous).

6. Le dépassement de crédits au titre des voyages (815 500 dollars ou 384,1 %) s'explique essentiellement par les difficultés rencontrées au départ pour obtenir des visas, en raison desquelles du personnel d'autres missions a dû être déployé à titre temporaire, le fait que le Gouvernement soudanais a exigé que tout le personnel opérant à Abyei entre dans le pays en passant par Khartoum, les activités liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et la mise en place du siège provisoire du Mécanisme conjoint à Assosa (voir A/67/599, par. 41).

7. On trouvera à la section IV ci-après, relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/67/704), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2013, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la FISNUA depuis sa création s'établissait à 355 250 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 242 547 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 112 703 000 dollars. Au 4 mars 2013, le solde de trésorerie de la mission se montait à 61 900 000 dollars, somme qui comprend la réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses (40 652 000 dollars) et les autres disponibilités (21 248 000 dollars).

9. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, le Comité a été informé qu'au 31 décembre 2012, le solde à régler se chiffrait à 11 516 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 31 janvier 2013, 13 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 430 000 dollars; il n'y avait aucune demande en instance de règlement.

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2013, les chiffres de l'exercice 2012/13 concernant l'occupation des postes de la FISNUA s'établissaient comme suit :

	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif réel</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage%)</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	135	131	3,0
Contingents	4 065	3 834	5,7

	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif réel</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage%)</i>
Police des Nations Unies	50	5	90,0
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	127	83	34,6
Personnel recruté sur le plan national	89	47	47,2
Volontaires des Nations Unies	32	5	84,4

^a Niveau le plus élevé de l'exercice.

11. Le Comité consultatif a reçu un tableau présentant les dépenses effectives et le montant estimatif des dépenses de l'exercice 2012/13, de même que l'explication des écarts. À la fin de l'exercice en cours, il est estimé que les dépenses totales s'élèveront à 256 907 000 dollars, ce qui correspondrait à un solde inutilisé de 1 025 000 dollars, le montant des crédits ouverts étant de 257 932 000 dollars.

12. Au vu des renseignements complémentaires qui lui ont été fournis, le Comité consultatif constate qu'au 31 janvier 2013, les dépenses liées aux services de construction s'élevaient à 1 878 000 dollars, le montant du crédit ouvert à ce titre étant de 10 953 800 dollars (voir par. 5 ci-dessus et par. 39 ci-dessous). Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu un tableau concernant l'état d'avancement des projets (voir annexe I).

13. S'étant informé à ce sujet, le Comité a appris que les préfabriqués, le matériel de communication et les installations et infrastructures diverses déjà acquis au cours de l'exercice en cours seraient suffisants, selon les estimations de la mission, pour exécuter son mandat, ce qui explique l'absence de crédits demandés au titre de l'achat de préfabriqués et de matériel de communication, ainsi que la réduction des dépenses prévues au titre des installations et équipements divers (voir par. 24 a) ci-dessous).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

A. Mandat et résultats prévus

14. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA par sa résolution 1990 (2011), avant de décider de l'élargir dans sa résolution 2024 (2011), puis de le prolonger, dans sa résolution 2075 (2012), jusqu'au 31 mai 2013 (voir A/67/704, par. 1).

15. Le Secrétaire général a indiqué dans le projet de budget que le dialogue actuel entre le Soudan et le Soudan du Sud devrait déboucher sur un accord définissant un processus pour le règlement de la question du statut de la zone d'Abyei; si toutefois aucun accord ne devait être conclu, la FISNUA continuerait d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre public et de soutenir le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (ibid., par. 7).

16. Le Secrétaire général a également indiqué qu'au cours de l'exercice 2013/14, le nombre de rapatriés appartenant à la communauté des Ngok Dinka devrait augmenter, et que la FISNUA continuerait de s'efforcer d'atténuer les conflits, de

prendre des mesures favorables à la paix et à la coexistence entre les Ngok Dinka et les Misseriya et de créer des mécanismes à cet effet afin de promouvoir une migration organisée et ordonnée et le retour des personnes déplacées vers Abyei (ibid., par. 9).

17. Le Secrétaire général a précisé dans son rapport que la composante police serait déployée lorsque les parties auraient établi l'administration de la zone d'Abyei, ainsi que le service de police d'Abyei, et que la Force prévoyait de déployer une petite équipe préparatoire de police (ibid., par. 10 et 12). Le Comité consultatif observe que, d'après le rapport sur l'exécution du budget (A/67/599), la réalisation escomptée 1.2 n'a pas été menée à bien, le service de police d'Abyei n'ayant pas été constitué au cours de l'exercice. Le Comité a appris qu'en prévision de la création du Service de police d'Abyei, la FISNUA avait déployé une petite équipe préparatoire composée de 10 conseillers pour les questions de police et de 1 conseiller principal qui donnent à la FISNUA des conseils concernant le maintien de l'ordre.

18. Au paragraphe 14 de son rapport sur le projet de budget, le Secrétaire général affirme que les Gouvernements soudanais et sud-soudanais devraient rendre le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière opérationnel au cours de l'exercice 2013/14. En vue de la mise en place de ce mécanisme, son siège temporaire a été établi à Assosa (Éthiopie). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que neuf personnes avaient déjà été déployées à Assosa, et que cette équipe compterait 22 membres une fois que le Mécanisme conjoint serait pleinement opérationnel. À sa demande, des prévisions de dépenses détaillées concernant le Mécanisme ont été fournies au Comité, sans compter les éléments d'appui (voir annexe II).

19. Le Secrétaire général a expliqué que la Force serait déployée à son quartier général, dans la ville d'Abyei, et dans 10 bases d'opérations, dont 3 seraient reprises de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et 7 devraient être construites ou étaient en cours de construction. Les travaux de construction avaient pris du retard du fait de la saison des pluies, de la lenteur du déploiement du personnel de génie et de l'expansion des travaux de construction de la Force. La Force s'efforcerait d'achever les projets de construction qui n'avaient pas été terminés au cours de l'exercice 2012/13, en particulier les quatre grands chantiers ci-après, qui représentent plus d'un million de dollars chacun : a) un des locaux à usage d'habitation, d'un coût de 8 millions de dollars; b) un bâtiment de deux étages, d'un coût de 5 millions de dollars, servant de quartier général à la Force et qui comprendra un dispensaire de niveau I pour le personnel civil; c) un projet de réfection des routes se trouvant à l'intérieur et aux alentours de sept camps qui coûtera 5,1 millions de dollars; d) un projet d'entretien de 12 hélistations et pistes d'atterrissage dans la zone d'Abyei, d'un coût de 1,2 million de dollars. La Force se dotera d'un hôpital de niveau I qui facilitera les activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (voir A/67/704, par. 16 à 19).

20. Pour permettre à la Force de mener à bien tous ces plans, le Secrétaire général demande la création de 28 postes et emplois (3 postes d'agent recruté sur le plan international, 8 postes d'agent recruté sur le plan national, 16 emplois de temporaire et 1 poste de Volontaire des Nations Unies) en 2013/14 (voir par. 28 à 36 ci-dessous). En outre, les effectifs des observateurs militaires ont augmenté de 90 éléments, ce qui a été compensé par une réduction de 90 soldats (voir A/67/704, par. 22, et par. 25 à 27 ci-dessous).

B. Coopération et partenariats au niveau régional

21. Le Secrétaire général indique que la FISNUA restera en contact étroit et régulier avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud et continuera de coopérer étroitement avec les autres opérations des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, telles que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), notamment qu'elles partageront des dispositifs logistiques et des structures d'appui existants (voir A/67/704, par. 23 et 24).

22. Au sujet des partenariats, le Secrétaire général a estimé qu'une coordination étroite entre civils et militaires demeurerait nécessaire, et que la Force continuerait de coordonner également ses activités avec celles des fonds, programmes et institutions présents à Abyei, ainsi qu'avec celles des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des donateurs bilatéraux. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme continuerait de suivre la situation des droits de l'homme (voir A/67/704 par. 27 et 28).

C. Ressources nécessaires

23. Les prévisions de dépenses de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 se montent à 305 351 200 dollars, soit une augmentation de 47 419 200 dollars (18,4 %) en chiffres bruts, par rapport au crédit de 257 932 000 dollars ouvert pour l'exercice 2012/13. Le Comité consultatif note que par rapport au montant estimatif des dépenses de l'exercice 2012/13, qui était de 256 907 000 dollars (voir par. 11 ci-dessus), l'augmentation des ressources demandées en 2013/14 s'établirait à 48 444 200 dollars. Les ressources demandées sont destinées à financer le déploiement de 225 observateurs militaires, 3 975 militaires, 50 membres de la Police des Nations Unies, 146 agents recrutés sur le plan international, 97 agents recrutés sur le plan national et 33 Volontaires des Nations Unies (y compris 16 personnes occupant des emplois de temporaire).

24. On trouvera à la section III du projet de budget une analyse des variations par rapport à l'exercice précédent, dont les principales sont exposées ci-après :

a) Une augmentation de 21 956 700 dollars au titre des installations et infrastructures s'expliquant principalement par l'augmentation des crédits demandés aux fins de l'accélération des travaux de construction qui ont été retardés par des pluies persistantes et de l'élargissement du plan de construction en 2013/14, et au titre des carburants et lubrifiants destinés au matériel supplémentaire appartenant aux contingents et à l'ONU. Cette augmentation est en partie compensée par la baisse des dépenses prévues au titre de l'achat d'installations préfabriquées et de structures diverses et de groupes électrogènes en 2013/14;

b) Une hausse de 8 893 000 dollars au titre des transports aériens, compte tenu de l'augmentation du nombre d'heures de vol prévues (10 385 heures contre 4 941 pendant l'exercice précédent), et de l'accroissement correspondant de la consommation de carburant, qui passe de 4,2 millions de litres à 7,9 millions de litres;

c) Une augmentation de 7 054 400 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, tenant principalement à l'actualisation du barème de ce personnel, à l'augmentation des dépenses au titre de la prime de danger, à l'application d'un coefficient délais de recrutement de 20 % en 2013/14, contre un

coefficient de 30 % appliqué en 2012/13 et à la création de trois postes soumis à recrutement international (1 P-4 et 2 postes d'agent du Service mobile);

d) Une augmentation de 6 220 100 dollars au titre des observateurs militaires, qui résulte de l'augmentation du nombre d'observateurs militaires déployés, qui passera de 135 à 225 en 2013/14, et de l'application d'un coefficient de délais de déploiement de 2 % en 2013/14, contre un coefficient de 25 % en 2012/13.

25. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité consultatif a appris que l'augmentation du nombre d'heures de vol dont il est question au paragraphe b) ci-dessus tient avant tout à la mise en œuvre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui nécessitera 1 040 heures supplémentaires pour les vols d'avion réguliers vers Djouba; 2 080 heures supplémentaires pour les vols d'hélicoptère réguliers d'Abyei au siège du Mécanisme, 156 heures supplémentaires pour les vols spéciaux et 31 heures aux fins des évacuations sanitaires.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2012/13^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2013/14</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	135	225	90
Contingents	4 065	3 975	(90)
Police des Nations Unies	50	50	–
Total	4 250	4 250	–

^a Niveau le plus élevé de l'exercice.

26. Le montant prévu au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2013/14 s'élève à 118 441 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 3 357 800 dollars (soit 2,9 %), par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2012/13. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des ressources nécessaires au titre des observateurs militaires, comme indiqué au paragraphe 24 d) ci-dessus.

27. Le Comité consultatif recommande que les crédits demandés au titre des militaires et du personnel de police soient approuvés.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2012/13^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2013/14</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	127	130	3
Personnel recruté sur le plan national ^b	89	97	8
Volontaires des Nations Unies	32	33	1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	16	16
Total	248	276	28

^a Niveau le plus élevé de l'exercice.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

28. Le montant prévu au titre du personnel civil pour l'exercice 2013/14 s'élève à 26 160 700 dollars, soit une augmentation de 8 910 900 dollars (51.7 %), par rapport aux crédits ouverts pour 2012/13. Ces prévisions ont été établies sur la base de taux de vacance de postes de 20 % pour le personnel recruté sur le plan international, 45 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 35 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, 45 % pour les Volontaires des Nations Unies et 50 % pour les emplois de temporaire (voir A/67/704, par. 48).

29. L'augmentation du montant prévu pour l'exercice 2013/14 s'explique principalement par les éléments suivants :

a) Augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel recruté sur le plan international, comme indiqué au paragraphe 24 c);

b) Augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel recruté sur le plan national, qui tient essentiellement aux traitements et aux dépenses communes de personnel relatifs aux huit nouveaux postes;

c) Augmentation des ressources nécessaires au titre des Volontaires des Nations Unies, essentiellement attribuable à la plus grande précision des estimations et à la création d'un poste de Volontaire des Nations Unies;

d) Augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), résultant de la création proposée de 16 emplois de temporaire. Il est proposé de créer trois emplois P-3 et 12 emplois d'agent du Service mobile pour accélérer l'exécution du programme de construction. La création d'un autre emploi de la classe P-3 est nécessaire pour faire face à l'accroissement temporaire du volume de travail qu'entraîneront la mise en œuvre des normes IPSAS et la mise en service d'Umoja (voir par. 33 ci-dessous).

Direction exécutive et administration

30. Il est proposé de créer un poste P-4, dont le titulaire sera chargé des questions de déontologie et de discipline. À l'heure actuelle, la mission ne compte aucun spécialiste ni coordonnateur des questions de déontologie et de discipline. Le fonctionnaire concerné sera affecté au quartier général à Abyei et conseillera le Chef de la mission sur toutes les questions de déontologie et de discipline. Le rapport indique que la création de ce poste s'inscrit dans le cadre des réformes engagées à la suite de cas signalés d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les opérations de maintien de la paix (voir A/67/704, par. 31).

Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière

31. Le Secrétaire général propose de créer sept nouveaux postes d'administrateur recruté sur le plan national au Bureau de liaison avec les communautés au titre de la composante 1 (Sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière). Il indique dans son rapport que le Bureau de liaison avec les communautés assure le suivi et rend compte de diverses activités liées au retour des populations ngok dinka déplacées à l'intérieur du pays, à la migration des nomades misseriya, à la présence de l'armée soudanaise, des forces de police du Soudan et du Soudan du Sud, et de tous les autres groupes armés irréguliers venant du nord ou du sud. Une présence généralisée sur le terrain permettra de mener à bien ces tâches rapidement et efficacement. Le Secrétaire général propose donc de créer sept postes d'administrateur recruté sur le plan national pour les sept bases opérationnelles temporaires. Ces postes viendront

compléter les neuf postes de Volontaire des Nations Unies déjà autorisés pour les neuf bases opérationnelles de compagnie permanentes (voir A/67/704, par. 37).

32. S'étant renseigné à ce sujet, le Comité consultatif a appris que même si ces postes étaient destinés à fournir un appui aux bases temporaires, ils n'étaient pas demandés à titre temporaire puisque, pendant la saison des pluies, leurs titulaires aideraient les unités militaires concernées à promouvoir les mesures et les dispositifs de paix et de réconciliation en menant des activités de liaison avec les communautés résidant en permanence à Abyei.

Composante 2 : appui

33. Les modifications que le Secrétaire général propose d'apporter au tableau d'effectifs de la composante 2 (Appui) sont les suivantes : a) création à Assosa d'un poste de gestionnaire des marchés (agent du Service mobile) relevant du Bureau du Chef de l'appui à la mission; b) aux Services administratifs, création d'un emploi P-3, financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), en vue d'aider à la mise en œuvre des normes IPSAS et à la mise en service d'Umoja, et déclassement d'un poste de la classe P-4 à la classe P-3, en raison du transfert de la fonction de chef du Service financier de la mission au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda); c) aux Services d'appui intégrés, création de 3 emplois de la classe P-3 et 12 emplois d'agent du Service mobile financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), en vue d'aider à la construction de six nouveaux camps le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud et de six bases opérationnelles de compagnie dans la zone d'Abyei, et création de 1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 1 poste de Volontaire des Nations Unies, étant donné que l'augmentation du nombre de sites de déploiement le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud nécessitera la réalisation d'un plus grand nombre d'inspections du matériel appartenant aux contingents et à l'ONU. On trouvera des indications détaillées à ce sujet aux paragraphes 39 à 45 du projet de budget.

34. Il est proposé de renforcer les fonctions financières et celles qui ont trait aux ressources humaines au Centre de services d'Entebbe en 2013/14 afin d'aligner le partage des services du Centre sur le modèle Umoja et la mise en œuvre d'Inspira. Il n'est pas proposé de transférer de postes de la FISNUA au Centre. La part des coûts du Centre à la charge de la FISNUA s'élève à 687 700 dollars (voir A/67/704, par. 25 et 26).

35. Ayant demandé des précisions concernant la création proposée d'un poste de gestionnaire des marchés (agent du Service mobile) à Assosa, le Comité consultatif a été informé que son titulaire relèverait du Chef du Groupe de la gestion des marchés d'Entebbe et assurerait la gestion de tous les marchés liés aux activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dont le point de livraison serait à Assosa, ou là où serait situé le siège. Le Comité a aussi été informé que, compte tenu de l'accord sur le Mécanisme récemment conclu par le Soudan et le Soudan du Sud, il était désormais prévu que le siège serait établi à Kadugli plutôt qu'à Assosa, et que le titulaire du poste en question serait donc affecté à Kadugli pour y gérer les marchés concernant les services de restauration, les hôtels, les habitations, les carburants, la location de voitures et de camions et la sécurité. Ayant demandé des précisions, le Comité a appris que le siège du Mécanisme serait installé dans les locaux de la base logistique de Kadugli qui a été héritée de la MINUS.

36. Le Comité consultatif recommande que les ressources demandées au titre du personnel civil soient approuvées.

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2012/13</i>	<i>Montant proposé pour 2013/14</i>	<i>Variation</i>
125 599 000	160 749 500	35 150 500

37. Les ressources nécessaires au titre des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2013/14 s'élèvent à 160 749 500 dollars, ce qui représente une augmentation de 35 150 500 dollars (soit 28,0 %), par rapport aux crédits ouverts pour 2012/13.

38. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des ressources nécessaires au titre des installations et infrastructures et des transports aériens, comme indiqué aux paragraphes 24 a) et b) ci-dessus. Elle tient également à la plus grande exactitude de l'estimation des dépenses de fret pour l'exercice 2013/14, notamment en ce qui concerne la prise en compte des dépenses effectives, et à l'augmentation des ressources nécessaires pour les activités de lutte antimines, sous la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

Construction

39. Le Comité consultatif a été informé que les crédits demandés comprenaient un montant de 23 083 800 dollars au titre des services de construction, ce qui correspond à une augmentation de 12 130 000 dollars (soit 110,7 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2012/13 (10 953 800 dollars). À sa demande, un tableau concernant les projets de construction pour 2012/13 et 2013/14 lui a été communiqué, selon lequel plusieurs projets qui devaient être exécutés pendant l'exercice précédent seront reportés à l'exercice 2013/14 (voir annexe III). Le Comité rappelle à cet égard qu'il comptait que la FISNUA superviserait de près l'ensemble des projets de construction afin qu'ils soient achevés dans les délais prévus (voir A/66/718/Add.12, par. 60). **Le Comité consultatif note que le taux des projets exécutés par la mission a été faible au cours des exercices 2011/12 et 2012/13 (voir également par. 5 et 12 ci-dessus). Il recommande donc que l'augmentation des ressources demandée au titre des services de construction ne soit pas approuvée, le montant devant être maintenu au même niveau que pour l'exercice en cours (10 953 800 dollars). Si des ressources supplémentaires devaient être nécessaires au titre des services de construction pour l'exercice 2013/14, il faudrait l'indiquer dans le rapport sur l'exécution du budget.**

Gains d'efficience

40. S'étant enquis des initiatives visant à obtenir des gains d'efficience à l'échelle de l'organisation, notamment en matière de gestion de la chaîne logistique, le Comité consultatif a été informé que, depuis sa création en 2011, grâce à certaines de ces initiatives, la FISNUA avait pu réaliser des gains d'efficience qui étaient reflétés dans son budget. Comme le tableau d'effectifs initial de la mission tenait compte de l'appui que celle-ci devait recevoir du Centre de services régional d'Entebbe, du Bureau régional d'achat et des missions voisines, la FISNUA n'a pas

transféré de personnel au Centre. Le Comité a été informé également que des économies substantielles n'étaient pas attendues de la mise en œuvre de l'initiative relative à la chaîne logistique, la structure de la mission étant déjà exempte de tout élément superflu. **Le Comité consultatif encourage la mission à continuer de s'efforcer de réaliser des gains d'efficience à chaque fois que cela est possible.**

Informatique

41. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la mission avait hérité tous ses ordinateurs de la MINUS. La mission compte acquérir 254 ordinateurs portables et 150 moniteurs au cours de l'exercice 2013/14, dont 79 ordinateurs portables destinés à remplacer des ordinateurs de la MINUS dont la FISNUA devra se défaire pendant l'exercice et 175 ordinateurs portables et 150 écrans qui remplaceront des ordinateurs de bureau qui ont atteint la fin de leur durée utile. Les ordinateurs portables sont nécessaires en raison de l'espace de bureau restreint et du besoin de mobilité. Le Comité a également été informé que puisque 85 % des nouvelles acquisitions servaient à remplacer des avoirs existants, la mission continuerait de respecter les normes établies. **Le Comité consultatif compte que la mission fera tous les efforts voulus pour respecter les coefficients standard applicables en matière d'informatique, et que tout dépassement sera justifié dans le rapport sur l'exécution du budget.**

Véhicules

42. Ayant demandé des informations à ce sujet, le Comité consultatif a été informé que la mission avait hérité tous ses véhicules de la MINUS. Afin de ne pas dépasser les coefficients actuels, la mission n'a acheté aucun véhicule en 2011/12 ni inscrit de dépenses à ce titre dans le budget de l'exercice 2012/13. Pour 2013/14, les coefficients sont conformes aux normes établies, sauf en ce qui concerne les officiers d'état-major, qui auront besoin de véhicules supplémentaires à cause de la dispersion géographique de la FISNUA et pour le transport des observateurs nationaux et des observateurs militaires. Le Comité a été informé que la mission comptait remplacer 30 véhicules dont elle devra se défaire au cours de l'exercice 2013/14 (1 646 700 dollars).

V. Conclusion

43. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 sont indiquées à la section V du rapport sur l'exécution du budget (A/67/599). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, d'un montant de 14 368 800 dollars, ainsi que le montant de 85 500 dollars correspondant aux recettes et ajustements divers de cet exercice, soient portés au crédit des États Membres.**

44. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 sont indiquées à la section IV du rapport sur le projet de budget (A/67/704). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre les mesures suivantes :**

a) Ouverture d'un crédit de 293 221 200 dollars aux fins du fonctionnement de la mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014;

b) Mise en recouvrement de ce montant à raison de 24 435 100 dollars par mois, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la mission.

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/67/599)
- Budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/67/704)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2013/59)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/67/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/67/780)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (A/66/718/Add.12)
- Résolutions 66/241 A et B de l'Assemblée générale
- Résolutions 1990 (2011), 2024 (2011) et 2075 (2012) du Conseil de sécurité

Annexe I

État d'avancement des projets 2012/13

<i>Description</i>	<i>Montant total (dollars É.-U.)</i>	<i>État d'avancement</i>
1. Construction de 7 bases d'opérations (sol en gravier ou en latérite pour les bases d'opérations, le quartier général d'Abyei et les hélistations)	775 000	3 bases d'opérations sont terminées (Todach, Anthony et Diffra); les travaux de terrassement sont achevés dans 2 bases (Farouk et Doukra); et la construction de 2 autres est en retard (à Banton et le long de la route qui mène à Abyei) en raison du manque de liberté de circulation.
2. Modernisation et agrandissement du quartier général d'Abyei (sol en gravier ou en latérite pour le quartier général d'Abyei)	550 000	95 % des bâtiments préfabriqués et des blocs sanitaires prévus dans le cadre de l'agrandissement du quartier général d'Abyei sont achevés.
3. Modernisation de l'hélistation du quartier général d'Abyei (sol en gravier ou en latérite)	415 000	L'entrepreneur n'a pas livré la latérite; les retards sont imputables au manque de liberté de circulation.
4. Rénovation du Bureau de liaison de Khartoum	37 958	La rénovation est terminée.
5. Forage de 8 puits	1 017 000	Le contrat n'a pas encore été conclu.
6. Dépenses correspondant à la première année d'un programme biennal d'entretien des routes, à l'intérieur de 7 camps et aux alentours (projets de terrassement)	4 500 000	Le contrat n'a pas encore été conclu.
7. Réparation de voies d'approvisionnement (ponceaux en acier galvanisé pour les routes) et d'un pont dans la zone de Goli	640 495	La latérite n'ayant pas été livrée, la réparation du pont n'a pas encore démarré.
8. Développement d'infrastructures dans les camps de la FISNUA, notamment dans les bases opérationnelles de compagnie et les postes de commandement de secteur (ouvrages en ciment, matériel électrique, stockage de l'eau, réservoirs d'eau préfabriqués, murs pare-souffle Hesco Bastion et sacs de sable pour bunkers)	1 555 606	Le matériel, qui doit servir à plusieurs projets, n'a pas encore été livré.
9. Construction d'une piste d'atterrissage, d'une voie de circulation et d'une aire de stationnement à la base opérationnelle de compagnie d'Anthony	3 500 000	Une visite a été effectuée sur place; des soumissions ont été reçues et une évaluation technique est en cours; la proposition sera ensuite soumise pour examen au Comité des marchés du Siège.
Total	12 991 059	

Annexe II

Prévisions de dépenses détaillées au titre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, pour l'exercice 2013/14

(En milliers de dollars des États-Unis, chiffres arrondis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Projet de budget pour 2013/14		Observations relatives au budget du Mécanisme
	Coût total pour la mission	Coût du Mécanisme	
I. Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires			Budget concernant les 90 observateurs militaires exclusivement affectés au Mécanisme
Indemnité de subsistance (missions)	9 543,2	3 817,3	
Frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement)	1 667,0	666,8	
Indemnité d'habillement	44,2	8,8	
Indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité	105,0	105,0	
Rations	48,6	19,4	
Total partiel	11 408,0	4 617,3	
Contingents	105 493,0	–	
Police des Nations Unies	1 540,0	–	
Unités de police constituées	–	–	
Total, groupe I	118 441,0	4 617,3	
II. Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international			Concerne 11 postes d'agent du Service mobile, dont 9 approuvés en 2012/13 et 2 proposés en 2013/14.
Traitement du personnel international	10 196,5	788,4	
Contributions du personnel	1 678,2	116,6	
Dépenses communes de personnel	9 092,3	733,2	
Prime de risque	1 420,8	154,9	
Total partiel	22 387,8	1 793,1	
Personnel recruté sur le plan national			Concerne 11 postes d'agent recruté sur le plan national, dont 10 approuvés en 2012/13 et 1 proposé en 2013/14.
Traitements du personnel recruté sur le plan national	709,8	63,3	
Contributions du personnel	197,9	15,3	
Dépenses communes de personnel	227,2	20,3	
Prime de risque	111,0	12,8	
Heures supplémentaires	14,4	1,3	
Total partiel	1 260,3	113,0	
Volontaires des Nations Unies	862,9	87,3	Concerne 3 postes de Volontaire des Nations Unies, dont 2 approuvés en 2012/13 et 1 proposé en 2013/14

Catégorie de dépenses	Projet de budget pour 2013/14		Observations relatives au budget du Mécanisme
	Coût total pour la mission	Coût du Mécanisme	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Personnel recruté sur le plan international			8 postes de temporaire sur les 15 inscrits au titre de la Section du génie du projet de budget 2013/14 seront affectés au Mécanisme
Traitements du personnel international	734,4	367,2	(1 poste d'architecte P-3, 1 poste d'officier du génie P-3 et 6 postes de technicien du génie du Service mobile).
Dépenses communes de personnel	682,9	341,5	
Contributions du personnel	112,4	56,2	
Prime de risque	120,0	64,0	
Total partiel	1 649,7	828,9	
Total, groupe II	26 160,7	2 822,3	Au total, 25 postes et 8 emplois de temporaire seront affectés au Mécanisme.
III. Dépenses opérationnelles			
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	
Observateurs électoraux civils	—	—	
Consultants	33,0	—	
Voyages	1 269,8	—	
Installations et infrastructures			
Achat d'installations et infrastructures diverses	9,9		
Achat de matériel électrique	3,6		
Achat de groupes électrogènes	924,6		
Achat de matériel de purification de l'eau	453,1		
Achat de matériel d'hébergement	305,3		
Achat de mobilier de bureau	102,6		
Achat de matériel de bureau	61,4		
Achat de matériel de sécurité	170,5		
Achat de matériel de lutte contre l'incendie	1,8		
Location de locaux	839,2	575,2	Location des locaux du siège du Mécanisme
Location de matériel de bureau	370,9		
Services collectifs de distribution	23,0	21,7	Fourniture d'eau pour l'ensemble des sites et pour le siège du Mécanisme
Services d'entretien	5 251,4	2 793,0	Services d'entretien pour les sites et pour le siège du Mécanisme (nettoyage intérieur ou extérieur, collecte des déchets, jardinage, fumigation et petites réparations)
Services de sécurité	300,0	289,8	Embauche de vacataires pour des services de sécurité sur le site d'Assosa (Éthiopie)
Services d'aménagement et de rénovation	1 616,0		
Services de construction	23 083,8	690,0	Construction de décharges et de déchetteries pour 6 sites du Mécanisme
Papeterie et fourniture de bureau	159,0		
Pièces de rechange et fournitures	604,9		

Catégorie de dépenses	Projet de budget pour 2013/14		Observations relatives au budget du Mécanisme
	Coût total pour la mission	Coût du Mécanisme	
Fournitures d'entretien	720,0		
Fournitures pour la défense des périmètres	490,0		
Carburants et lubrifiants	14 137,2		
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	260,4		
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	9 433,4		
Total partiel	59 322,0	4 369,6	
Transports terrestres	4 070,8	–	
Transports aériens			
Matériel et fournitures	44,0		
Services	271,5		
Droits d'atterrissage et manutention au sol	374,9		
Indemnité de subsistance des équipages	618,3		
Carburants et lubrifiants	13 040,3		
Avions			1 040 heures de vol d'avion
Assurance responsabilité	27,8		
Location et exploitation	8 888,5	910,0	
Hélicoptères			2 080 heures de vol d'hélicoptère
Assurance responsabilité	64,5		
Location et exploitation	33 061,1	8 700,0	
Total partiel	56 390,9	9 610,0	
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	
Communications	7 917,8	–	
Informatique	2 548,2	–	
Santé			
Achat de matériel	46,5	46,5	Matériel destiné au dispensaire de niveau I
Services médicaux	329,5		
Fournitures médicales	349,8		
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	2 398,1		
Total partiel	3 123,9	46,5	
Matériel spécial	1 893,1	–	
Fournitures, services et matériel divers			
Achat de matériel divers	311,0		
Détente et loisirs	331,5		
Services de détection des mines et de déminage	18 227,6	6 924,5	Sur la base du contrat conclu par la Mission avec le Service de la lutte antimines des Nations Unies

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Projet de budget pour 2013/14</i>		<i>Observations relatives au budget du Mécanisme</i>
	<i>Coût total pour la mission</i>	<i>Coût du Mécanisme</i>	
Abonnements	125,0		
Travaux d'impression et de reproduction	27,0		
Cartes opérationnelles	7,0		
Uniformes, drapeaux et autocollants	246,9		
Équipement de protection individuel	260,2		
Honoraires, fournitures et services	40,9		
Réceptions officielles	35,8		
Dépenses de représentation	0,2		
Audit externe	130,3		
Frais bancaires	125,0		
Fret et coûts afférents divers	3 250,0		
Rations, autres	782,3	765,9	Denrées et rations alimentaires pour les observateurs nationaux affectés au Mécanisme et rations de secours pour 22 membres du personnel civil
Services divers	29,3		
Total partiel	23 930,0	7 690,4	
Projets à effet rapide	250,0	—	
Total, groupe III	160 749,5	21 716,5	
Montant brut	305 351,2	29 156,1	

Annexe III

Projets de construction pour 2012/13 et 2013/14

Description du projet		Emplacement	Démarrage du projet en 2012/13	Budget 2012/13	Budget 2013/14	Coût total du projet	État d'avancement des projets 2012/13
				(dollars É.-U.)			
1.	Réalisation d'un sol en gravier ou en latérite dans 7 bases et héliports	7 bases	Oui	775 000	–	775 000	Les travaux, qui sont effectués en interne, devraient se terminer en août 2013.
2.	Modernisation et agrandissement du quartier général d'Abyei (sol en gravier ou en latérite)	Quartier général d'Abyei	Oui	550 000	–	550 000	Les travaux, qui sont effectués en interne, devraient se terminer en décembre 2013.
3.	Modernisation de l'héliport du quartier général d'Abyei	Quartier général d'Abyei	Oui	415 000	–	415 000	Les travaux, qui sont effectués en interne, devraient se terminer en septembre 2013.
4.	Réparation de voies d'approvisionnement et d'un pont dans la zone de Goli	Goli	Oui	553 500	–	553 500	Les travaux, qui sont effectués en interne, devraient se terminer en 2012/13, avant le début de la saison des pluies.
5.	Aménagement d'infrastructures dans les camps de la FISNUA, notamment dans les bases opérationnelles de compagnies et les postes de commandement de secteur	Postes de commandement de secteur et bases opérationnelles de compagnies	Oui	177 000	–	177 000	Les travaux sont effectués en interne (ouvrages en ciment, installation de matériel électrique, de réservoirs d'eau préfabriqués, de murs pare-souffle Hesco Bastion et de sacs de sable pour bunkers).
6.	Construction d'une piste d'atterrissage, d'une voie de circulation et d'une aire de stationnement à la base opérationnelle de compagnie d'Athony	Athony	Oui	3 500 000	–	3 500 000	Un appel d'offre a été lancé et la date limite pour le dépôt des soumissions était le 18 mars 2013.
7.	Forage de 8 puits	Plusieurs sites	Oui	1 017 000	–	1 017 000	Un appel d'offres unique a été lancé et le marché reste à attribuer.
8.	Rénovation du bureau de liaison de Khartoum	Khartoum	Oui	37 958	–	37 958	Les travaux sont terminés.
9.	Entretien de routes, à l'intérieur de 7 camps et aux alentours	7 camps	Oui	4 500 000	5 100 000	9 600 000	Le Comité des marchés du Siège se penche actuellement sur un contrat bisannuel. Les dépenses prévues pour chaque année apparaissent dans la colonne correspondante.
10.	Construction d'une clôture de sécurité autour du quartier général d'Abyei	Quartier général d'Abyei	Non	–	948 750	948 750	
11.	Construction d'un corps de garde à l'entrée principale du quartier général	Quartier général d'Abyei	Non	–	170 000	170 000	

Description du projet	Emplacement	Démarrage du projet en 2012/13	Budget 2012/13	Budget 2013/14	Coût total du projet	État d'avancement des projets 2012/13
			(dollars É.-U.)			
12. Construction d'un corps de garde à l'entrée principale	6 secteurs ou camps des Nations Unies	Non	—	330 000	330 000	
13. Construction de 2 réservoirs d'eau surélevés	Quartier général d'Abyei et 6 camps des Nations Unies	Non	—	700 000	700 000	
14. Construction d'une décharge et d'une déchetterie	Quartier général d'Abyei	Non	—	500 000	500 000	
15. Construction de décharges et de déchetteries dans 6 camps des Nations Unies	6 camps des Nations Unies et 6 sites du Mécanisme	Non	—	690 000	690 000	
16. Entretien de 12 héliports ou pistes d'atterrissage	Plusieurs camps	Non	—	1 200 000	1 200 000	
17. Nouvelle Maison des Nations Unies à Abyei pour accueillir des bureaux	Abyei	Non	—	5 000 000	5 000 000	
18. Nouveaux logements de fonctions en dur	Abyei	Non	—	8 000 000	8 000 000	
Total			11 525 458	22 638 750	34 164 208	